

Le 21 mai 2021,

Objet : Avis de grève le 26 mai en après-midi et le 27 mai en avant-midi

Bonjour,

Le personnel de soutien scolaire tiendra une grève le mercredi 26 mai en après-midi ainsi que le jeudi 27 mai en avant-midi. Le Centre de services scolaire des Phares se voit dans l'obligation de réorganiser les services éducatifs.

MERCREDI 26 MAI

L'avant-midi se déroulera comme à l'habitude en présentiel. Les élèves quitteront l'école à 11 h 20 avec un plan de travail à faire à la maison pour l'après-midi.

- **Service de garde** : il sera en fonction le matin dès 7 h 30 et sera suspendu pour le reste de la journée, c'est-à-dire pour les périodes du midi et du soir.
- **Transport scolaire** : il sera en place à compter de 11 h 20 afin que les élèves puissent retourner à la maison sur l'heure du dîner (circuits d'autobus du soir).
- **Marcheurs / Parents qui viennent chercher leur enfant** :

Le matin et sur l'heure du dîner, les brigadiers de la municipalité de St-Anaclet seront en place pour assurer la sécurité des marcheurs.

Les parents doivent venir chercher leur enfant pour 11 h 20 à l'école.

JEUDI 27 MAI

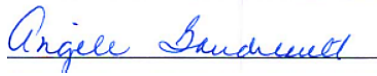
En avant-midi, les élèves continueront leur plan de travail à la maison. Ils devront être de retour en classe en après-midi à l'heure habituelle, soit à compter de 12 h 45 (heure de surveillance sur la cour d'école).

- **Service de garde** : il sera ouvert à compter de 12 h 15, sans service de dîner pour les élèves préalablement inscrits, ainsi qu'en fin de journée.
Il n'y aura donc pas de service de garde le matin.
- **Transport scolaire** : il sera en place à l'heure du dîner afin que les élèves puissent être à l'école à l'heure habituelle pour les cours de l'après-midi. Les circuits d'autobus seront décalés approximativement de 4 h 55 par rapport à l'horaire habituel **du matin**. Par exemple, si votre enfant embarque dans l'autobus du matin à 7 h, il prendra alors le transport à 11 h 55, à l'adresse habituelle du matin.

- **Marcheurs / Parents qui viennent porter leur enfant** : sur l'heure du dîner et après l'école, les brigadiers de la municipalité de St-Anaclet seront en place pour assurer la sécurité des marcheurs.

Soyez assurés que nous faisons tout notre possible pour minimiser les conséquences de ces moyens de pression sur vous et votre enfant.

Merci pour votre collaboration !



Angèle Gaudreault
Directrice